



CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ces conditions particulières constituent un tout indissociable avec les conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-SPL-2020-07

Références :

Numéro du contrat de prêt : LBP-00011347

Date d'émission des conditions particulières : 17/11/2020

Prêteur : LA BANQUE POSTALE

Société anonyme au capital de 6 585 350 218 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 421 100 645 , ayant son siège social au 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06, représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet, ci-après le "Prêteur".

Emprunteur : IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT

Société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé au 20 Rue de Strasbourg, 79000 NIORT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIORT sous le numéro 304 326 895, représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet, ci-après l'"Emprunteur".

TRANCHE OBLIGATOIRE A TAUX FIXE DU 10/02/2021 AU 15/02/2026

- **Montant du prêt** : 581 305,62 EUR
- **Durée du contrat de prêt** : Du 10/02/2021 au 15/02/2026, soit 5 ans
- **Objet** : Financement de la construction en PSLA de 5 logements individuels situés Les Allées Fleuries, 79410 ECHIRE destinés à faire l'objet de contrats de location-accession à la propriété entre l'Emprunteur et les locataires accédants.
- **Nature** : Prêt PSLA sur ressources libres, dans le cadre des articles R.331-76-5-1 à R.331-76-5-4 du Code de la construction et de l'habitation
- **Versement des fonds** : Le montant du prêt est versé en une seule fois avant la date limite du 10/02/2021, moyennant un préavis de 5 jours ouvrés TARGET/PARIS. A défaut de demande de versement à la date limite, le versement est alors automatique à cette date.
- **Durée d'amortissement** : 5 ans, soit 20 échéances d'amortissement.
- **Taux d'intérêt annuel** : Taux fixe de 0,33 %
Base de calcul des intérêts : Mois forfaitaire de 30 jours sur une année de 360 jours.
- **Périodicité des échéances d'intérêts** : Périodicité Trimestrielle
Jour de l'échéance : 15^{ème} d'un mois

- **Mode d'amortissement** : In fine

- **Remboursement anticipé** : Remboursement anticipé total ou partiel possible à une date d'échéance d'intérêts sans indemnité en cas de levée de l'option par le(s) locataire(s) accédant(s) sous réserve de production de(s) l'acte(s) authentique(s) de vente.

 Dans tous les autres cas, le client devra régler une indemnité actuarielle.

Préavis : 50 jours calendaires

GARANTIES

- **Caution avec renonciation au bénéfice de discussion** : Cautionnement par la Communauté d'Agglomération de Niort à hauteur de 100 % du Montant du Crédit avec renonciation au bénéfice de discussion comprenant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires.

Production de la garantie : La production de la garantie constitue une condition suspensive à la mise à disposition des fonds. A défaut de production de la garantie avant le 03/02/2021, le prêt sera définitivement annulé. En conséquence, le prêteur sera délié de ses obligations.

COMMISSIONS

- **Commission d'engagement** : 0,10 % du montant du prêt exigible(s) et payable(s) le 24/02/2021.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- **Taux effectif global** : 0,35 % l'an
soit un taux de période : 0,088 %, pour une durée de période de 3 mois

Notification

Prêteur	Emprunteur
La Banque Postale CPX 215 115 rue de Sèvres 75275- PARIS CEDEX 06	IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT 20 Rue de Strasbourg BP 8729 79027 NIORT CEDEX A l'attention d'Emeline DESBORDES
Tél : 09 69 36 88 44 Fax : 08 10 36 88 44 @ : contrat-spl@labanquepostale.fr	Tél : 05 49 06 71 22 Portable : 06 48 29 30 02 Fax : NC @ : e.desbordes@atlantic-amenagement.com

CONDITIONS SUSPENSIVES

L'entrée en vigueur du prêt est soumise à la production au prêteur au plus tard le 03/02/2021 et en tout état de cause 5 jours ouvrés TARGET/PARIS avant tout versement des fonds :

- Un exemplaire des conditions particulières dûment paraphés, datés et signés par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur
- Une autorisation de prélèvement SEPA dûment signée
- Un Relevé d'Identité Bancaire du compte bancaire de l'Emprunteur ouvert dans les livres de La Banque Postale
- Un extrait K-bis datant de moins de trois mois avant la signature
- Une copie certifiée conforme des derniers statuts
- Une copie certifiée conforme de la délibération autorisant le recours au présent prêt, sauf si cela résulte de dispositions statutaires
- Une copie certifiée conforme de la délibération ayant nommé le signataire du contrat ou l'ayant renouvelé dans ses fonctions, sauf si cela résulte de dispositions statutaires
- Une copie certifiée conforme et à jour, le cas échéant, de la délégation de compétence et de la délégation de signature établissant les pouvoirs du signataire du contrat transmise au contrôle de légalité ou tout autre document pouvant ou devant être remis dans le cadre du contrat ainsi que les spécimens de signature de ces personnes
- Une copie de la décision de réservation d'agrément ou d'agrément définitif relative à l'opération objet du présent prêt émanant du représentant de l'Etat ou de toute entité délégataire conformément à la réglementation
- Une attestation de la Société de Garantie de l'Accession HLM indiquant que l'emprunteur bénéficie bien de la garantie prévue à l'article L.453-1 du Code de la construction et de l'habitation

Le déblocage des fonds est conditionné à la production au prêteur au plus tard 5 jours ouvrés TARGET/PARIS avant tout versement des fonds :

- Une copie de la délibération exécutoire de garantie d'emprunt de l'organe compétent de la Caution
- Une copie des délégations de signature établissant les pouvoirs des signataires de la Caution

La non-production au Prêteur des documents ci-dessous au plus tard le 10/05/2021 entrainera l'exigibilité anticipée du prêt :

- Une copie de la convention signée entre l'Etat et l'emprunteur en application de l'article R.331-76-5-1 du Code de la construction et de l'habitation

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes les modalités de traitement des données à caractère personnel et les droits dont dispose l'Emprunteur, conformément à la réglementation relative à la protection des données, se trouvent dans les Conditions Générales

SIGNATURES

Fait en 2 exemplaires originaux.

L'emprunteur déclare expressément avoir reçu un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale Marché des Bailleurs sociaux, des Entreprises publiques locales et des EPIC version CG-LBP-SPL-2020-07 auxquelles sont soumises les présentes conditions particulières et avoir pris connaissance de toutes les stipulations desdites conditions générales. En cas de contradiction entre les stipulations des conditions particulières et les stipulations des conditions générales, les stipulations des conditions particulières prévalent.

Pour l'emprunteur :

A NIORT, le 19/11/2020

Nom et qualité du signataire : Tronel Stéphane

Cachet et signature : Directeur Général

3F Immobilière
Atlantic Aménagement

Siège social

20 rue de Strasbourg - CS 68729

79027 Niort Cedex

Siret 304 326 895 00014 - Code APE 6820 A

Pour le prêteur :

A Issy-Les-Moulineaux, le 17/11/2020

Aïcha EL AROUI

Gestionnaire Middle Office

Marché Secteur Public Local

P/lo

ANNEXE – TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Rang	Date	Déblocage en EUR	Amortissement en EUR	Intérêts en EUR	Frais	Echéance en EUR	Capital restant dû après échéance en EUR
	10/02/2021	581 305,62	0,00	0,00	581,30	581,30	581 305,62
1	15/05/2021	0,00	0,00	506,22	0,00	506,22	581 305,62
2	15/08/2021	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
3	15/11/2021	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
4	15/02/2022	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
5	15/05/2022	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
6	15/08/2022	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
7	15/11/2022	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
8	15/02/2023	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
9	15/05/2023	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
10	15/08/2023	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
11	15/11/2023	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
12	15/02/2024	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
13	15/05/2024	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
14	15/08/2024	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
15	15/11/2024	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
16	15/02/2025	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
17	15/05/2025	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
18	15/08/2025	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
19	15/11/2025	0,00	0,00	479,58	0,00	479,58	581 305,62
20	15/02/2026	0,00	581 305,62	479,58	0,00	581 785,20	0,00

TOTAL	581 305,62	9 618,24	581,30	591 505,16
--------------	-------------------	-----------------	---------------	-------------------

Le tableau d'amortissement ci-dessus résulte d'une simulation, il est fourni à titre Indicatif et sans engagement.

ANNEXE – MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Débiteur	
1 – Dénomination sociale : IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT	
2 – Adresse : 20 Rue de Strasbourg 79000 NIORT	
3 – Coordonnées du compte bancaire : IBAN (Numéro d'identification international de compte bancaire) :	
F R 7 3 2 0 0 4 1 0 1 0 0 1 1 6 0 2 9 4 1 W 0 2 2 3 6	
BIC (Code international d'identification de votre banque) :	
P S S T F R P P B C R	
Créancier	
La Banque Postale – société anonyme au capital de 6 585 350 218 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 421 100 645 , ayant son siège social au 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex – ICS (Identifiant créancier SEPA) : FR96ZZZ594735	
Type de paiement : RECURRENT	
Ce mandat est valable jusqu'à annulation de votre part. Il devient caduc à l'issue d'une période de 36 mois sans prélèvement.	
Validation de la demande	
4 – Fait à : NIORT	6 – Signature (du représentant légal) et cachet du débiteur :
5 – Le : 19/11/2020	<p>Siège social 20 rue de Strasbourg - CS 68729 79027 Niort Cedex Siret 304 326 895 00014 - Code APE 6820</p>
<p>En signant ce formulaire vous autorisez la Banque Postale à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Banque Postale. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.</p>	
Cadre réservé à La Banque Postale	
RUM du débiteur (Référence unique de mandat) :	
L B P - 0 0 0 1 1 3 4 7 - 3 0 4 3 2 6 - 2 0 2 0 1 1 1 7	

Protection des données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements dont le responsable est La Banque Postale, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Elles sont traitées pour la gestion de la relation bancaire, des comptes ou des produits et services souscrits, et en vertu de l'exécution du contrat. Les données de l'Emprunteur seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Les données sont également utilisées dans l'intérêt légitime de la Banque dans le cadre de la lutte contre la fraude et conservées à ce titre pour une durée de 1 an. L'ensemble de ces données pourra être conservé au-delà des durées précisées, dans le respect des délais de prescription légaux applicables. Les données à caractère personnel collectées sont obligatoires pour la souscription aux produits et services de la Banque. A défaut, les demandes de souscription ne pourront pas être traitées et l'Emprunteur s'expose à un refus ou à la résiliation des produits ou services concernés. Elles sont destinées à la Banque et pourront être communiquées aux sociétés du Groupe auquel elle appartient et à ses sous-traitants ou partenaires pour les traitements et finalités cités ci-avant. Elles pourront également être communiquées à toute autorité administrative ou judiciaire habilitée ou plus généralement à tout tiers autorisé, pour satisfaire à ses obligations légales ou réglementaires. L'Emprunteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement. Il peut faire une demande de portabilité pour les données qu'il a fournies et qui sont nécessaires au contrat ou au traitement desquelles il a consenti. Il peut à tout moment retirer son consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Il peut aussi donner des instructions relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données après son décès. Il peut exercer ces droits en précisant son nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de sa pièce d'identité, en s'adressant par courrier au responsable de traitement, La Banque Postale - Service Relations Clients - 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06. L'Emprunteur peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données de La Banque Postale - 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06. En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, l'Emprunteur a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

ST

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le



ID : 079-200041317-20201214-C29_12_2020-DE